



Montpellier, le 15 mai 2019 – 17h45 CEST

Informations sur l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 juin 2019

Intrasense™ (FR0011179886 - ALINS), spécialiste des solutions logicielles d'imagerie médicale et concepteur de Myrian®, a reçu de la part de certains de ses actionnaires une demande d'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2019 de cinq projets de résolutions, décrites ci-dessous, ainsi qu'une liste de 20 questions écrites adressées au Conseil d'administration.

Dépôt de cinq résolutions additionnelles

Le Conseil d'administration d'Intrasense s'est réuni ce jour pour étudier les projets de résolutions additionnelles soumis le 9 mai 2019 par certains actionnaires d'Intrasense, visant la révocation de deux membres actuels du Conseil d'administration (Messieurs Nicolas Michelon, Président, et Patrick Mayette, administrateur), et la nomination de trois membres supplémentaires au Conseil d'administration (Messieurs Najim Solimani, Alexandre Loussert et François Maraval).

En l'état actuel, le Conseil d'administration estime que ces projets de résolutions additionnelles viseraient sans fondement et de manière opportuniste à déstabiliser la société sans lui apporter de compétences nouvelles, alors même qu'à la suite des bons résultats sur l'exercice précédent une stabilité de la société est nécessaire afin de maintenir son objectif de redressement et de croissance.

Le Conseil d'administration, en accord avec le comité de direction de la société, a donc recommandé à l'unanimité que les actionnaires votent contre l'ensemble des projets de résolutions additionnelles.

Dépôt de vingt questions écrites

Le Conseil d'administration d'Intrasense réuni ce jour a également étudié les questions écrites qui lui ont été soumises le 15 mai 2019 par l'association regroupementPPIlocal, et a décidé de formuler des réponses écrites à ces questions, disponibles en intégralité sur le site internet d'Intrasense, rubrique Investisseurs.



Le Conseil d'administration tient également à rétablir certaines vérités concernant les informations diffusées par l'association regroupement PLocal :

- Les comptes d'Intrasense pour l'exercice 2018 ont été certifiés par les commissaires aux comptes, sans réserve, et sont communiqués et publiés dans le respect le plus strict de la réglementation. La société, dans un souci de transparence, a fortement accéléré son calendrier de publication de résultats depuis la restructuration et le changement de gouvernance.
- Afin de financer le fonctionnement d'Intrasense, la direction a mis en place, le 27 août 2018, un contrat de financement d'OCA (sans BSA attachés) sur la base d'une résolution votée en assemblée générale. Conscients des enjeux de dilution potentielle pour les actionnaires d'Intrasense, la direction ainsi que le Conseil d'administration ont utilisé de manière très limitée ce contrat qui a été suspendu dès le 28 janvier 2019. Néanmoins, si la société se doit de protéger les intérêts de ses actionnaires, la direction se doit également de pouvoir répondre aux besoins en financement de la société afin d'en assurer la pérennité et le développement. La gestion de la trésorerie sur la période à venir restera donc un élément clé, avec notamment la gestion du besoin en fonds de roulement lié à l'évolution du chiffre d'affaires.
- Le projet de rapprochement avec DMS a été abandonné dans l'intérêt social de la société, sur décision motivée et réfléchie du Conseil d'administration. D'autres projets de rapprochements industriels, s'ils devaient avoir lieu, seraient considérés et évalués par le Conseil d'administration afin de prendre les meilleures décisions dans l'intérêt de la société, de ses clients, de ses salariés et de ses actionnaires.
- Le plan d'attribution gratuite d'actions mis en place par le Conseil d'administration en 2016 est fondé sur une délégation de l'assemblée générale au Conseil d'administration. Les rémunérations de l'équipe dirigeante sont publiques et se situent dans la moyenne basse des rémunérations du secteur. Par ailleurs, les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération à ce titre et exercent leur fonction de manière bénévole.

La société attache la plus grande importance à ses 3000 actionnaires et a toujours répondu directement à leurs demandes d'informations. Avec une communication accrue en 2018 (24 communiqués de presse contre 11 en 2017) ainsi que des présentations détaillées de sa stratégie et de ses résultats lors des assemblées générales (septembre 2018) et des réunions actionnaires (juillet 2018), la société souhaite maintenir des canaux de communication directs et privilégiés avec l'ensemble des actionnaires individuels. Le Conseil d'administration veille à l'intérêt social de la société et s'assure donc également de l'intérêt des actionnaires minoritaires, notamment représentés par son Président, lui-même actionnaire individuel historique de la société. Celui-ci semble donc au moins aussi légitime pour porter la voix des actionnaires



individuels qu'un groupement d'actionnaires dont les principaux membres identifiés semblent être entrés très récemment au capital d'Intrasense et qui a refusé de répondre à une question posée par la société sur sa représentativité réelle à ce jour.

La société reste ouverte à continuer à renforcer son Conseil d'administration de compétences complémentaires (le cas échéant, représentatives de son actionnariat) mais uniquement dans le cadre d'une démarche constructive et structurée.

2018, les premiers résultats d'une stratégie de croissance

Après une année de restructuration, dotée d'une nouvelle stratégie et d'une nouvelle gouvernance mise en place en février 2018, la société aborde sereinement l'année 2019 comme une année de consolidation.

L'année 2018 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation, d'une stratégie commerciale et marketing plus efficiente et le positionnement de nouvelles offres, vecteurs de croissance.

L'ensemble de ces mesures ont permis d'obtenir des résultats exceptionnels avec **une croissance de plus de 38% du chiffre d'affaires** par rapport à 2017, une très forte amélioration de plus d'un million d'euros du résultat d'exploitation et, pour la première fois, **une atteinte de l'équilibre de l'EBE normatif**. Ces résultats valident la stratégie mise en place par le Conseil d'administration, la direction et l'ensemble des salariés de la société.

La stratégie B2B, de sourcing d'innovation (intelligence artificielle, deeplearning...) et d'intégration au sein d'offres industrielles plus larges sera donc poursuivie, avec d'ores et déjà les premiers partenariats signés au premier trimestre et permettant d'aborder 2019 positivement. Ces partenariats et accords commerciaux participent à l'atteinte de l'objectif d'amélioration du résultat net à court terme.

Le Conseil d'administration de la société continue à se structurer et propose au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale la ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur, Monsieur Patrice Rullier.

Actuellement Directeur Général Délégué d'une entreprise française de technologie leader sur son secteur, Patrice Rullier, âgé de 55 ans, est diplômé de l'EM Lyon, du Stanford Executive Program, et titulaire du Certificat Administrateurs de Sociétés IFA-Science-Po. Il a une grande expérience de sociétés de Haute Technologie (hardware/ software/ Internet/ logiciels en mode SaaS / big data...) dans un environnement très international. Patrice Rullier a également participé à 2 introductions en bourse. Son profil d'entrepreneur dans le monde de la haute technologie et du logiciel sera un fort atout pour le Conseil d'administration, réunissant ainsi des profils complémentaires autour de l'entreprenariat technologique et logiciel et l'expertise dans l'industrie médicale.



Après d'excellents résultats en 2018 sur une stratégie claire et validée, Intrasense aborde ainsi en 2019 une phase décisive de son développement sur des marchés à fort potentiel.

A propos d'Intrasense™

Créée en 2004, Intrasense™ développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle facilitant et sécurisant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique. Grâce à Myrian®, plus de 800 établissements de santé répartis dans 40 pays bénéficient d'une plateforme unique et intégrée pour lire tout type d'images (IRM, scanner...). Enrichie d'applications cliniques expertes pour des pathologies spécifiques, Myrian® offre une solution de traitement d'image universelle, intégrable dans tous les systèmes d'information de santé. Intrasense™ compte 45 salariés, dont 20 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par la BPI, elle a investi plus de 10 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création.

Plus d'informations sur www.intrasense.fr.

Contacts

Intrasense
Nicolas Reymond
Directeur Général

Tél. : 04 67 130 130
investor@intrasense.fr

NewCap
Communication financière
et relations investisseurs
Valentine Brouchet - Pierre Laurent
Tél. : 01 44 71 94 96
intrasense@newcap.eu

